

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 octobre à 19h00 le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : MAST Dominique, GHIZZO Frédéric, KELSEN Alan, DUBOIS Nathalie, PERREIN Alain, HOFFMANN Fabienne, SCHMITT Jean-Dominique, AMBROSETTI Jessica, VAISSE Julie et MELY Arthur.

Etaient absents excusés : ALBRECHT Cindy, excusée, donne procuration à GHIZZO Frédéric.
RUPPERT Virginie, excusée, donne procuration à MAST Dominique.
LOSSON Mickaël et MARTIN Christopher, excusés.

Absents non-excusés : BIBET Laurent, non excusés.

Madame ORTIS Stéphanie a été désignée secrétaire de séance.
Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

1 – DEMANDE DE SUBVENTIONS 2025

Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal accepte d'allouer les subventions suivantes sur l'année 2025 :

- Amicale des séniors : **600 €**
- Association « Les Petites Mains » : **600 €**
- Les Anciens Combattants : **300 €**

4 Contre - 0 Abstention - 8 Pour

2 – DECISIONS MODIFICATIVES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte les modifications budgétaires suivantes :

- Création opération « Remise en conformité Assainissement – Impasse de Hayes » : + 38 000 €
- Opération « Rue des Jardins » : - 38 000 €

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 12

3 – DIVERS

Le Maire informe :

- **Cimetière** : projet d'extension du cimetière avec création de 30 places supplémentaire et d'un parking (8-10 places) pour désengorger la « Rue des Févrières ».

- **Cloches église** (poutre) : une poutre est en très mauvais état et a besoin d'être changée. Trois devis vont être demandés.

- **Saint-Nicolas** : organisé le 06/12/2025. Une réunion avec les bénévoles aura lieu prochainement.

- **Marronnier** : Marie-Jo ZIMMERMANN financera un nouvel arbre pour remplacer le marronnier. Une capsule temporelle sera enterrée au pied de l'arbre lors de l'inauguration avec la population et sera

ouverte dans 30 ans. Une réflexion est demandée auprès du conseil pour le choix de l'espèce du nouvel arbre.

-Machine à pain : elle sera implantée « Route de Vigy » pour des raisons « techniques » suite au passage de RESEDA sur place.

-Gestion Eaux de ruissellements : Présentation des résultats de l'étude faite « Rue des jardins » et « Chemin du Pré Osenatte » par le cabinet Lorraine Conseils.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Dominique MAST